SAINT PALAIS SUR-MER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

◆ ◆ ◆

Le conseil municipal se réunira à la mairie

(1 avenue de Courlay), **salle du conseil :**

le vendredi 10 janvier 2025, à 18 heures.

Affiché le 24 décembre 2024

Le maire

MAIRIE ST-PALAIS S/MER 17420 CHARENTE MARITIME

Claude BAUDIN

Hôtel de Ville - 1 avenue de Courlay - 17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER

05 46 23 56 56 mairie@stpalaissurmer.fr stpalaissurmer.fr

SAINT PALAIS SUR-MER

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2025

Ordre du jour

- Information des décisions prises par le maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Affaire 1 : budgets primitifs 2025

Affaire 2 : solidarité avec la population de Mayotte

Affaire 3 : rapport social unique / présentation